



Le Brin d'herbe

N°3 juin 2017

[Notre association](#)

[La plante du jour](#)

[Nouvelles du Jardin Camifolia](#)

[Agenda](#)

[Info filière PSBBE](#)

[Coup de cœur de nos adhérents](#)

Mot du président

Ce lundi 10 juillet marque le début officiel de l'étude de faisabilité portant sur une évolution du Jardin Camifolia à l'aube de ses dix ans d'existence. C'est le **cabinet d'études Mérimée Conseil** d'Angers accompagné de **l'Agence 7 lieux** pour la partie aménagement paysager, qui a été retenu. Les Amis du Jardin Camifolia avec tous les intervenants sur le jardin, vont collaborer à la construction de ce projet dans les prochains mois.

Notre association

- **Forte contribution des bénévoles Amis du Jardin Camifolia lors du Marché aux plantes du 1^{er} mai.** À l'occasion de l'ouverture du Jardin Camifolia le 1^{er} mai avec le Marché aux Plantes, nous avons mis en place avec Alexandre Piette pour la première fois, une organisation intégrant les bénévoles de notre association. 15 adhérents ont répondu présents et ont ainsi contribué au succès de cette journée. Qu'ils soient tous remerciés. L'appel aux bénévoles se renouvellera pour les prochaines manifestations. Nous aurons l'occasion de vous solliciter encore.
- **Herborisation dans la Coulée verte de Chemillé.** Dimanche 18 juin, un peu plus d'une quinzaine d'adhérents ont parcouru les rives de l'Hyrôme dans la coulée verte de Chemillé, pour reconnaître herbe à Robert, gaillet gratteron, plantains, ... soit une trentaine d'espèces souvent médicinales. Une matinée très agréable, où chacun apportait ses connaissances. Un pot amical a clôturé la matinée.



- **Facebook.** Vous pouvez trouver notre actualité sur Facebook. Merci à Charles et à Arnaud.

Nouvelles du Jardin Camifolia

- **Le cabinet d'études Mérimée Conseil est chargé de l'étude de faisabilité pour l'évolution du site Jardin Camifolia.** Suite à l'appel d'offre de marché public lancé par Chemillé-en-Anjou pour se faire accompagner dans sa réflexion pour l'évolution du site Jardin Camifolia, trois candidats ont été

retenus et entendus. Deux propositions se sont particulièrement distinguées et le choix ultime a été difficile tant la qualité des dossiers était élevée.

- En fin de compte, c'est le **cabinet Mérimée Conseil** d'Angers accompagné de l'Agence 7 lieux pour la partie aménagement paysager, qui a été retenu. La clarté des documents fournis, les références de leurs réalisations, et l'esprit de co-création et co-constructeur du projet en partenariat ont joué en leur faveur. Le projet sera à la fois conduit dans une perspective de valorisation touristique du territoire et d'aménagement paysager du site. Maintenant et sur six mois, le travail va pouvoir commencer. Tous les partenaires du jardin auront à travailler ensemble sur les six mois à venir.

[Le cabinet Mérimée Conseil](#)

- **Fête de la camomille le 22 juillet.** Voici la 3^e édition de la fête de la camomille du Jardin Camifolia. Cette année la formule évolue puisqu'elle aura lieu un samedi après midi et se prolongera en soirée par un spectacle festif. Entre les deux, la Confrérie Herba Nobilis procèdera à des intronisations. Là encore, les bénévoles des Amis du Jardin de Chemillé seront présents tant dans les animations (présentation de la collection de menthes, causerie sur l'histoire des plantes médicinales dans le Chemillois, concours de ramassage de camomille), que dans l'appui aux organisateurs.

[Pour en savoir plus sur la journée](#)

- **Réunion du Groupe de participation botanique.** La commission Jardin Camifolia de l'Office de Tourisme a installé des groupes ouverts de participation thématique afin d'échanger avec des personnes compétentes sur les domaines intéressant le jardin. Ainsi, s'est constitué un premier groupe sur la botanique. En effet, le jardin Camifolia, labellisé Jardin botanique de France et des pays francophones, se doit d'être irréprochable dans l'étiquetage des plantes, sujet parfois complexe. Le jeudi 10 juin, le groupe de botanistes dont Bernard Lantin, Philippe Gallotte s'est retrouvé autour de Philippe Guinhut, responsable technique du jardin, arpentant les allées du jardin botanique de Camifolia pour vérifier les noms botaniques des plantes.
- **Alexandre Piette** est nommé par Les Jardins Botaniques de France et des Pays Francophones (JBF) pour représenter en juillet la France au **concours international des Jardins botaniques et conservatoires** dans la catégorie des animateurs auprès des enfants dans un jardin botanique, concours organisé par le BGBI à Genève.

[Pour en savoir plus \(en anglais\)](#)

Info filière Plantes Santé Beauté Bien-Être

- **Maurice Mességué, promoteur de la phytothérapie, est mort.** Grande figure de la plante médicinale, Maurice Mességué s'est fait connaître au grand public à la fois par ses ouvrages de vulgarisation sur l'usage des plantes médicinales et en développant la production de ces plantes dans le cadre de l'agriculture biologique. De nombreux producteurs de la région de Chemillé fournissaient le Laboratoire Méssegué en camomille et autres plantes d'Anjou.

[Lire aussi](#)

Histoire production locale de plante (suite du n°2)...

Quand les producteurs étaient déjà à la recherche de nouveaux débouchés.

(...) **Possibilité à envisager**

Du fait même de la douceur du climat de notre région, et de la richesse de son sol, on pourrait compléter les cultures présentement existantes par celles d'autres plantes médicinales, tout en tenant compte de l'activité médicamenteuse de ces plantes en fonction de la constitution du sol. Cela permettrait vraisemblablement d'équilibrer les résultats. Il existait jadis en Anjou des plantations de réglisse et d'hysope. L'angélique, qui se plaît dans les sols d'alluvions et dont on connaît de belles cultures dans les Deux-Sèvres, donnerait des résultats intéressants. Le cassis et le sureau poussent très bien dans nos régions. Il est à noter que le sureau est très employé dans la fabrication des vins mousseux d'exportation, et que la mélisse est d'un usage courant dans la préparation ou la distillation des amers, de certaines liqueurs, et d'apéritifs de marque. Une seule maison de Marseille, spécialisée dans ce commerce, utilise 15 000 kilos par an de camomille et 3 000 kilos de mélisse.

Enfin, parmi les possibilités à étudier, il y a lieu de mentionner les résultats qu'on pourrait obtenir dans l'orientation de certaines cultures comme porte-graines.

Quant à la récolte des plantes médicinales sauvages, communément trouvées dans notre département, telles l'aigremoine, la pariétaire, la bardane, l'armoise etc. etc., elle est conditionnée par le fait que les maisons de droguerie n'acceptent aucun lot inférieur à 25 kilos. Il faudrait par conséquent s'adresser directement aux pharmacies ou herboristes régionaux pour des quantités inférieures, ou cantonner les récoltes sur les espèces particulièrement abondantes, pour répondre aux conditions exigées par les grands établissements de droguerie. Mais encore faut-il que les récoltants soient bien informés des précautions et des soins nécessités par la récolte, le séchage et la conservation, pour ne point courir les risques de mévente. Cette information pourrait être avantageusement effectuée par les pharmaciens et les herboristes des petites localités, qui sont plus fréquemment et plus facilement en rapport avec les instituteurs et les institutrices, et toutes les personnes dont le concours est sollicité pour encourager et étendre la récolte des plantes sauvages. A ce propos il faut souligner combien la Fédération générale des herboristes de France s'intéresse à toutes ces questions, auxquelles elle apportera une part contributive de plus en plus importante ainsi que le distingué président du Syndicat des Herboristes du Centre et de l'Ouest, M. Angélique nous en a donné tout récemment l'assurance (1). (...)

(1) Cf. Compte –rendu de l'Assemblée générale du S.N.F. tenue à Saumur le 29 juin 1930 (herboristerie française, juillet 1930)

Sources : Société des lettres, sciences et arts du Saumurois - 18me année - n° 58 – décembre 1930

La rubrique de l'herboriculteur

- **Les simples.** À l'origine le mot « simples » désignait un remède de base par opposition aux remèdes par mélange d'ingrédients puis, il s'appliqua seulement aux plantes médicinales. Certaines « simples » étaient parées de telles vertus qu'elles étaient attentivement soignées dans les célèbres « jardins de simples » des monastères et des particuliers. (du livre « Promenade dans des jardins disparus » de Michèle Bilimoff)

Question aux enfants

De quelle partie du végétal le cotonnier provient le coton ? Des racines, des tiges, des feuilles, des fleurs, des graines ?



Réponse à la fin du journal

Coups de cœur des Adhérents

Cette rubrique vous est destinée. N'hésitez pas à nous faire part de vos visites dans les jardins, de vos expériences botaniques, d'une plante que vous avez découverte, de trucs et astuces, de dicton en rapport avec le jardin.....

Jardin du Petit Bordeaux

Nous avons visité ce jardin situé à 5 km d'Ecommoy, au Sud du Mans, à 1 heure de Chemillé. Très agréable promenade dans un jardin aux nombreuses essences.

www.jardindupetitbordeaux.fr

Agenda

-  Fête de la Camomille et autres plantes, le samedi 22 juillet de 14h à 23 h ;
-  Nocturne : contes, le vendredi 11 août de 19h à 23 h ;
-  Nocturne : cinéma en plein air, le vendredi 25 août de 21 h à 23 h
-  Soirée adhérents au Jardin Camifolia, le vendredi 15 septembre à partir de 18 h

Bulletin d'adhésion

Pour cela, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de le faire parvenir accompagné du règlement de la cotisation à :

Evelyne LEGEAY Les Acacias MELAY 49120 CHEMILLE EN ANJOU

Tarifs de la cotisation annuelle :

Membre actif : gratuit // Adhésion individuelle : 10 euros // Adhésion d'un couple : 15 euros // Membre bienfaiteur : minimum 20 euros

✂-----

Bulletin d'adhésion 2017 – les Amis du Jardin Camifolia

NOM & PRÉNOM :

ADRESSE :

Tél. :

Courriel :

Adhère à l'association en tant que :

Membre actif⁽¹⁾ : Individuel : Couple : Donateur :

Ci-joint le règlement de : En espèces : En chèque : (libellé à l'ordre de l'association des Amis du Jardin Camifolia)

(1) Est appelé membre actif tout adhérent qui se propose de donner du temps de bénévolat au jardin Camifolia. Il bénéficie d'avantages supplémentaires par rapport à l'adhérent individuel.

Réponse à la question pour les enfants :

des poils de la graine du cotonnier



Si vous ne désirez plus recevoir cette lettre de diffusion [cliquez ici](#)

